MAIRIE DE SAINT-JEAN-DES-VIGNES

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 29 NOVEMBRE 2024

Etaient présents :

Denis BARROT	**Philippe BOUTEILLE**	**Alexandra CHEVALIER**
Eric DUTRIEVOZ	**Guy FRACHE**	**Pierre LUCIANI**
Eric MARCEL	**Edward MORGAN**	**Mélanie PEREZ**

Membres en exercice : 10
Membres présents : 9
Membres excusés : Camille ROBESSON
Convocation : 25 novembre 2024
Secrétaire de séance : Edward MORGAN

Le conseil municipal s'est réuni en séance publique le vendredi 29 novembre 2024 à 18h30 en mairie sous la présidence du Maire Monsieur Philippe Bouteille.

Après lecture et approbation du compte rendu de la séance précédente, les points inscrits à l'ordre du jour sont successivement examinés.

MUSEE FOSSILEA

1. Désignation des représentants de la Commune de Saint-Jean-des-Vignes et des personnes qualifiées siégeant au CA Fossilea :

L'établissement public de coopération culturelle (EPCC) FOSSILEA, a été créé entre la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées et la Commune de Saint-Jean-des-Vignes par arrêté préfectoral. Ce musée a pour objet de concourir, notamment au travers de ses collections et de son parc, à conserver, entretenir et enrichir la collection de géologie et de paléontologie et à exercer une mission de valorisation et de présentation de cette collection au public.
Il ouvrira ses portes au public, après plusieurs années de travaux au printemps 2025.

Conformément à ses statuts approuvés le 10 juillet 2024, FOSSILEA est administré par un conseil d'administration. Conformément à l'article 7 de ses statuts, le conseil d'administration du musée est composé de telle sorte que l'écart entre le nombre des hommes désignés, d'une part, et des femmes désignées, d'autre part, ne soit pas supérieur à un. Il comprend au total 16 membres répartis de la manière suivante :

- 9 représentants titulaires de la Communauté de Communes et leurs suppléants
- 1 représentant de la Commune de Saint Jean des Vignes et son suppléant
- 2 représentants de l'association Espace Pierres Folles

- 2 personnalités qualifiées dans le domaine de compétence de l'EPCC
- 2 représentants du personnel et leurs suppléants

La Commune de Saint-Jean-des-Vignes doit procéder à la désignation de sa représentante et de sa suppléante (élus sur un mandat de conseiller municipal avec nécessité de renouveler la désignation à chaque nouveau mandat).

Concernant les personnalités qualifiées, les statuts de l'EPCC précisent que les 2 représentants des personnes publiques membres de l'établissement (Communauté de Communes et Commune de Saint-Jean-des-Vignes), doivent désigner conjointement les 2 personnalités qualifiées devant siéger au conseil d'administration pour une durée de 3 ans renouvelables. Les deux personnes proposées sont : Daniel PACCOUD, président de l'association « Les amis du Géoparc' » et Josette VIGNAT, présidente d'Atouts Beaujolais.

→ **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE, à l'unanimité des membres présents de désigner :**
- **En tant que représentantes de la Commune de Saint-Jean-des-Vignes : Madame Alexandra CHEVALIER comme titulaire, et Madame Mélanie PEREZ comme suppléante ;**
- **En tant que personnalités qualifiées : Monsieur Daniel PACCOUD et Madame VIGNAT.**

2. <u>Informations travaux sur le musée Fossilea :</u>

Monsieur le Maire donne des informations quant à l'avancée des travaux : installation du moulage d'ichtyosaure à l'entrée du bâtiment, remise en état des allées du parcours géologique finalisées et projet d'ouverture du musée pour le 15 mai prochain.
Monsieur le Maire explique que le déplacement du dinosaure du jardin botanique a été étudié mais ne pourra pas se faire pour des raisons de cout et de complexité. Le dinosaure devrait être conservé sur site et sécurisé.

Un conseiller alerte sur le désordre du chantier et les possibles détériorations du matériel stocké à l'extérieur. Des photos ont été prises et pourront être transmises à la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées pour relai aux entreprises intervenantes.

Enfin, Monsieur le Maire précise que les choix du restaurateur et du gardien du musée sont toujours à l'étude.

<u>INVESTISSEMENTS 2024</u>

Madame l'Adjointe aux finances présente l'état des finances et expose une synthèse sur les investissements 2024.

Pour le sentier des Ecureuils :
- Depuis le dernier conseil municipal, 2 factures supplémentaires ont d'ores et déjà été validées : acquisition d'un panneau qui sera installé en amont du puits (110€) et abattage d'un arbre (576€) ;
- En séance, les conseillers ont validé leur accord pour :
 - la prise en charge sur 2024 d'un devis pour le rabotage des souches (624€),
 - la prise en charge sur 2024 ou 2025 de travaux de reprise d'un poteau sur le bas du chemin (travaux non encore devisés),
 - la prise en charge sur 2025 d'un devis de remise en forme du chemin (1560€),
 - le dépôt d'une demande de subvention pour la prise en charge de travaux de rénovation et mise en valeur du puits déjà devisés (devis à hauteur de 3240€).

Il va être proposé à la responsable de la garderie de confectionner, avec les enfants, des pancartes ludiques de présentation du chemin à déposer directement aux entrées du sentier.

Pour les demandes d'investissements de l'école fixées à 800€ pour l'année 2024 :

- Un premier meuble à tiroir pour 653€ devisés peut-être acheté par l'école,
- Compte tenu de l'économie réalisée sur l'acquisition des barres platines (500€), un budget de 647€ peut être mis à disposition de l'école pour l'acquisition d'un meuble de bibliothèque.

Les projets suivants ont été déplacés sur 2025 :

- Matériel informatique,
- Poteau incendie à remplacer,
- Chicanes du haut chemin de Garennes et du chemin du Mont St-Jean. A savoir que ces deux projets de chicanes ont fait l'objet d'une subvention d'amendes de police qui sera perçue en décembre ou janvier prochain.

Au final, un surcout prévisionnel de 5 524€ va permettre d'honorer les différents projets de l'année 2024.

Le conseiller en charge de la voirie fait état des réflexions conduites actuellement avec le référent voirie de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées (CCBPD) quant aux travaux de mise en place d'un trottoir sur la route des Pierres Dorées. A savoir que ce projet sera financé sur l'enveloppe mairie de la CCBPD et démarrera en février ou mars 2025. L'avancement de ce projet sera précisé dans des conseils municipaux ultérieurs.

POINT COMMUNICATION SUR LE BULLETIN INTERCOMMUNAL

Les élus en charge de la communication font état des difficultés rencontrées dans la coordination et la rédaction du bulletin intercommunal 2025, qui constitue une tâche de plus en plus complexe et laborieuse. Ils rappellent l'importance du respect des délais par les contributeurs d'articles et les annonceurs, et insistent sur la nécessité de revoir l'organisation de concert avec le conseil municipal pour que l'édition 2026 se passe au mieux.

QUESTIONS DIVERSES

- **Les vœux du Maire auront lieu le samedi 4 janvier à 18h30 en salle des fêtes communale.** Une invitation sera prochainement adressée à tous les habitants de Saint-Jean-des-Vignes. Les enfants du Conseil Municipal des Enfants pourraient être amenés à prendre la parole (à confirmer).
- **Le recensement de la population aura lieu du 16 janvier au 15 février prochain.**
- A ce jour, les élus ne donnent pas suite à la proposition de visite de l'Assemblée nationale.

SEANCE LEVEE A 20h10.

PROCHAINS CONSEILS : les derniers vendredis du mois à savoir : 31 janvier - 28 février - 28 mars - 25 avril - 30 mai - 27 juin à 19h30